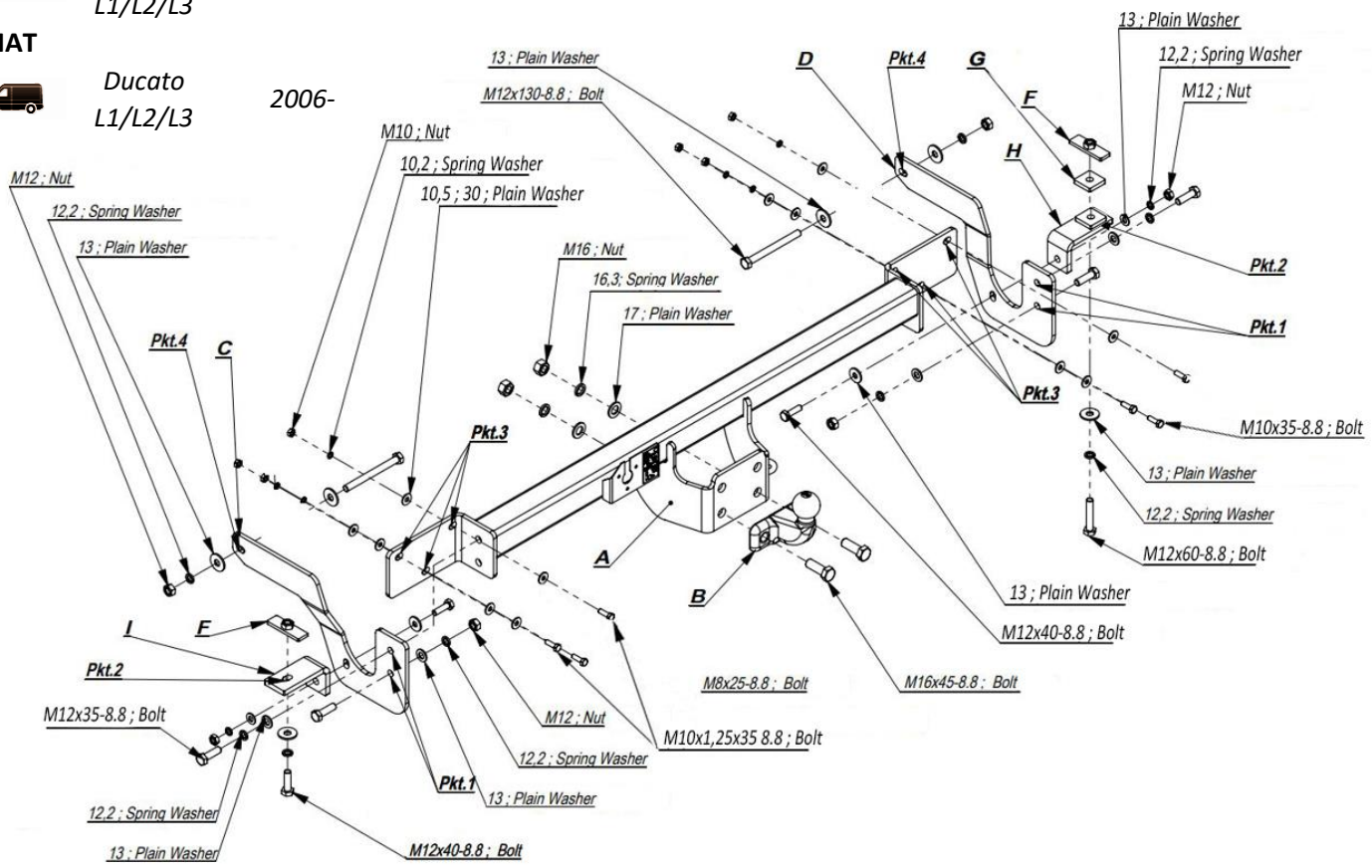
ANTARION
185 D, rue Louise Labé
69970 CHAPONNAY
www.antares-diffusion.com

Attelage / Towbar

AV1200

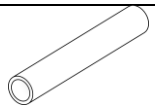
CITROËN				D			94/20/EC / ECE-R 55
Jumper L1/L2/L3	*2006-*	*R=3200kg*	*S=150kg*	*16,1kN*	✔	-	✔ E20 55R-01 4058
PEUGOT							
Boxer L1/L2/L3	*2006-*						
FIAT							
Ducato L1/L2/L3	*2006-*						



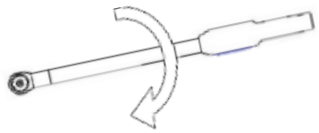
ANTARES DIFFUSION
185 D, rue Louise Labé
69970 CHAPONNAY
06 58 01 52 86
www.antares-diffusion.com

Fitting / Raccord

1		M16x45 8.8	2x
2		M12x130 8.8	2x
3		M12x60 8.8	1x
4		M12x40 8.8	3x
5		M12x35 8.8	4x
6		M10x35 8.8	2x
7		M10x1,25x35 8.8	4x
8		Ø 16,3	2x
9		Ø 12,2	8x
10		Ø 10,2	6x
11			4x

12		Ø 17	2x
13		Ø 13	6x
14		Ø 10,5	2x
15		Ø 13 Ø 35	6x
16		Ø 10,5 Ø 30	4x
17		M16	2x
18		M12	6x
19		M10	2x
20		M10x1,25	4x
21		M12	4x
22		L = 90 mm	2x

Torgue settings for nuts and bolts / Paramètres de torsion pour les écrous et les boulons

	M8 M10 M12 M14 M16	25 Nm 55 Nm 85 Nm 135 Nm 195 Nm

EN

1. Remove the bumper and metal reinforcements (they will no longer be fitted).
2. On the left-hand side, unscrew the M16 spring fixing screw (in axis A) and at this point screw in the bolt element from point 2 with the original M16 screw.
3. Continue as shown in the drawing. Tighten all the bolts to the torque shown in the diagram.
4. Refit the bumper.
5. Tighten the ball with M16x45 8.8 bolts.
6. Connect the electrical system.

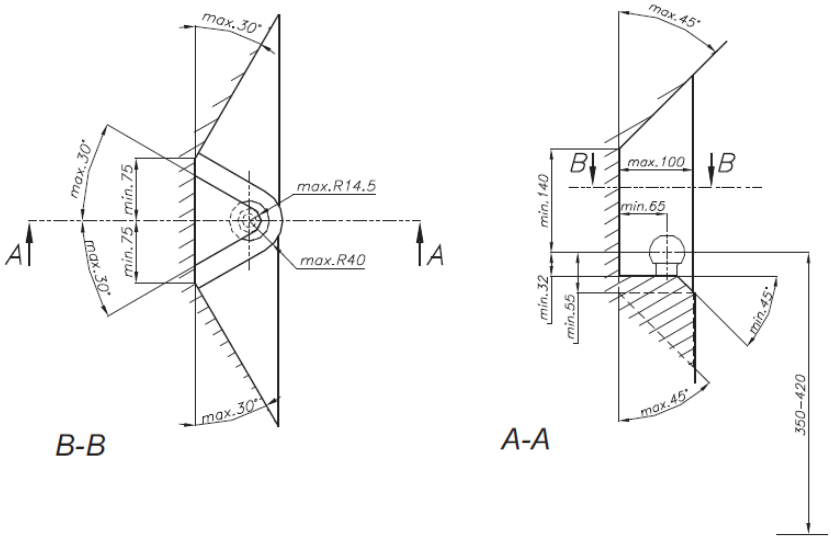
ANTARION

ANTARES DIFFUSION
185 D, rue Louise Labé
69970 CHAPONNAY
06 58 01 52 86
www.antares-diffusion.com

FR

1. Retirer le pare-chocs et les renforts métalliques (ils ne seront plus montés).
2. Du côté gauche, dévisser la vis de fixation du ressort M16 (dans l'axe A) et à cet endroit visser l'élément de boulon du point 2 avec la vis M16 d'origine.
3. Poursuivre comme indiqué sur le dessin. Serrez tous les boulons avec le couple selon le schéma.
4. Remettre le pare-chocs.
5. Serrer la boule avec des boulons M16x45 8.8.
6. Connecter le système électrique.

Avertissement :



Conditions de garantie et procédure de réclamation

Base juridique : Monitor Polski du 01.12.1983 Nr 44, item 263.

Détermination

Un attelage de remorque est un dispositif d'attelage qui permet de relier une remorque à un véhicule. L'utilisation de cet attelage est autorisée dans l'Union européenne et le processus d'homologation est défini dans la directive 94/20/CE du Parlement européen.
Un attelage de remorque ne peut être monté que sur un véhicule dont l'état peut recevoir l'approbation du TÜV.

Conditions de garantie et réclamation

1. Le fabricant de l'attelage de remorque s'engage à remplacer une marchandise défectueuse dans un délai de:

- 12 mois à compter de la date d'achat et
- 24 mois à compter de la date de fabrication.

ANTARES DIFFUSION
185 D, rue Louise Labé
69970 CHAPONNAY
06 58 01 52 86
www.antares-diffusion.com

2. Le remplacement d'une marchandise défectueuse s'effectue chez le fabricant ou au point de vente.
3. Une réclamation ne sera pas acceptée si la marchandise est endommagée à la suite

a) D'un accident ou,
b) du non-respect des instructions d'utilisation ou,
c) d'un montage erroné/incorrect.

4.L'acceptation d'une réclamation suppose que le certificat de garantie porte la signature et le cachet du vendeur (si aucune autre preuve de vente n'est disponible).

Mode d'emploi :
L'attelage à boule monté sur le véhicule est destiné à tracter des remorques et des caravanes.
5. Le crochet ne peut être installé et utilisé que sur des véhicules en bon état.
6. L'état technique des composants du châssis auxquels le crochet est relié ne doivent pas être endommagés mécaniquement ou par la corrosion.
7. L'attelage est prévu avec une plaque signalétique sur laquelle figurent les paramètres d'utilisation suivants :

- B06257
- Valeur D : 16,1 kN
- Valeur max. Charge verticale S : 150 kg
- Charge max. Charge remorquable R : 3200 kg

La valeur D requise selon la directive 94/20/CE ou également selon la norme ECE-R 55 peut être calculée selon

$$D_{\text{erf}} = g \cdot \frac{T \cdot R}{T + R} \quad (\text{kN})$$

Derf = Valeur D requise en kN
T = masse maximale techniquement admissible du véhicule tracteur en tonnes (t)
R = masse totale techniquement admissible de la remorque en tonnes (t)
g = Accélération de la pesanteur terrestre (~9,81 m/s²).

8. Tous les éléments d'assemblage doivent être régulièrement contrôlés et maintenus dans un état approprié (boulons serrés, dispositif protégé contre la rouille, etc.)

La boule d'attelage est conçu conformément aux règles de sécurité routière. Il est interdit d'apporter des modifications à la boule d'attelage. Cela entraînerait la perte de l'homologation et de la garantie.

Attention !

1. Tout endommagement mécanique d'un attelage de remorque exclut son utilisation ultérieure.
2. Un attelage de remorque endommagé doit être entièrement remplacé.
3. Les vis de fixation doivent être vérifiées après 1000 km (kilométrage avec remorque).
4. Les valeurs de charge maximale de l'attelage ne doivent pas être dépassées.

Date de fabrication .....

Date de vente.....

Cachet et signature du vendeur .....

N° D'HOMOLOGATION : E20-55R-01 4058

ANTARION

ANTARES DIFFUSION
185 D, rue Louise Labé
69970 CHAPONNAY
06 58 01 52 86
www.antares-diffusion.com